



TOUS TES PERMIS

MODALITES D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

CATEGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation

Le parcours de formation qui vous sera proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens de permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

A/ PARCOURS THÉORIQUE

Les cours thématiques portent :

- **Le Conducteur** : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments. **Les dispositions légales en matière de circulation routière** : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.
- **La Route** : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...
- **Les Autres usagers de la route** : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.
- **Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement** : l'écomobilité ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite.
- **Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule** : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.
- La réglementation générale et divers
- **Les premiers Secours** : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Non-assistance à personne en danger.
- **Les éléments mécaniques et autres équipements** : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.
- **Les Équipements de sécurité des véhicules** : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

HORAIRES DES COURS THEORIQUES :

- Mardi et mercredi : 14H à 19H
- Samedi : 10H à 15H

Les horaires sont libres et vous pouvez utiliser votre smartphone, ordinateur, tablette...

L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats

Auto-école TOUS TES PERMIS

Siège social - 04 Rue Marcel Sembat- 78270 Bonnières - Sur - Seine

Siret : 88262734200018- APE 8553Z

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11788463278. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié pour les actions de formation

Tél : 06 52 20 60 11 – mail : hello@toustespermis.fr



TOUS TES PERMIS

B/ PARCOURS PRATIQUE

Pour aborder toutes les compétences de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de RDV.

Les thèmes suivants sont abordés

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les cours pratiques sont individuels. Toutefois, un voyage école et une écoute pédagogique sont proposés. Cela permet d'observer l'élève qui conduit, d'écouter les explications et les conseils de l'enseignant et de faire part de vos observations et vos réflexions

1. Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste le voyage à l'école ?

Il permet de partir en groupe de deux ou trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée. Avant de partir les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages écoles permettent aux élèves de favoriser l'autonomie, d'apprendre en observant les autres

2. De l'écoute pédagogique vous sera proposé

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

3. horaires des cours pratiques

Les cours pratiques sont organisés du lundi au samedi de 8H00 à 20H30

Auto-école TOUS TES PERMIS

Siège social - 04 Rue Marcel Sembat - 78270 Bonnières - Sur - Seine

Siret : 88262734200018 - APE 8553Z

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11788463278. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié pour les actions de formation

Tél : 06 52 20 60 11 - mail : hello@toustespermis.fr



TOUS TES PERMIS

MODALITES D'ORGANISATIONS DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

CATEGORIE A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation

Le parcours de formation qui vous sera proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

A/ PARCOURS THÉORIQUE

Les cours théoriques porte sur :

- Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;
- Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;
- La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;
- Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ; Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;
- Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
- Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
- La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
- La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;
- L'Environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

Horaires des cours théoriques :

- Mardi et mercredi : 14H à 19H
- Samedi : 10H à 15H

Les horaires sont libres et vous pouvez utiliser votre smartphone, ordinateur, tablette...

L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats

B/ PARCOURS PRATIQUE

Pour aborder toutes les compétences de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de RDV.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Auto-école TOUS TES PERMIS

Siège social - 04 Rue Marcel Sembat - 78270 Bonnières - Sur - Seine

Siret : 88262734200018 - APE 8553Z

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11788463278. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié pour les actions de formation

Tél : 06 52 20 60 11 - mail : hello@toustespermis.fr



TOUS TES PERMIS

4. horaires des cours pratiques

Les cours pratiques sont organisés du lundi au samedi de 8H00 à 20H30

Auto-école TOUS TES PERMIS

Siège social - 04 Rue Marcel Sembat- 78270 Bonnières - Sur - Seine

Siret : 88262734200018- APE 8553Z

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11788463278. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié pour les actions de formation

Tél : 06 52 20 60 11 – mail : hello@toustespermis.fr